

L'HOMÉOPATHIE

12/04/2020
Dr. Makhlouf Y.
Dr. Hamici A.



**Université Mostefa Ben Boulaid Batna -2-
Faculté de médecine
Département de pharmacie
Service de pharmacie galénique**

2019-2020

PLAN DU COURS

- **HISTORIQUE**

I. Définition :

II. LES LOIS DE L'HOMÉOPATHIE

III. DIFFERENCES ENTRE HOMÉOPATHIE ET ALLOPATHIE

IV. LEGISLATION :

V. LA PHARMACIE GALÉNIQUE et HOMÉOPATHIQUE

V.1. LES SOUCHES HOMÉOPATHIQUES

V.2. LES MÉTHODES DE DECONCENTRATION

V.3. LES FORMES GALÉNIQUES HOMÉOPATHIQUES

VI. LES GRANDES LIGNES DE L'ORDONNANCE HOMÉOPATHIQUE

**Université Mostefa Ben Boulaid Batna -2-
Faculté de médecine
Département de pharmacie
Service de pharmacie galénique**

2019-2020

L'HOMÉOPATHIE

HISTORIQUE

L'homéopathie est née au 18^e siècle avec Samuel Hahnemann (1755-1843).

Il expérimenta sur lui-même et sur des volontaires les principales substances médicales utilisées à cette époque.

Il s'aperçut que parfois en début de traitement, il obtenait des aggravations passagères. Il eut ensuite l'idée d'utiliser des dilutions de plus en plus importantes de ces substances afin d'annuler leurs effets indésirables et toxiques. Il observa une diminution de la toxicité des remèdes mais aussi une augmentation de l'activité thérapeutique. Cette activité thérapeutique était d'autant plus importante que la dilution était élevée.

C'est en 1796 que Hahnemann énonce le principe fondamental de l'homéopathie : le principe de similitude ou d'analogie : « **similia, similibus curantur** » ce qui signifie :

« Les semblables sont soignés par les semblables ».

Plus de 200 ans après sa naissance, la thérapeutique homéopathique ne cesse de voir son intérêt croître alors qu'on ne connaît qu'imparfaitement son mécanisme d'action et que la plupart des médicaments utilisés n'ont pas fait la preuve de leur efficacité selon les critères utilisés en allopathie.

L'évaluation empirique de l'homéopathie est complétée par une évaluation expérimentale rigoureuse des pathogénésies des remèdes et des expérimentations cliniques.

La recherche homéopathique est basée sur plusieurs pistes :

Recherche clinique/Recherche biologique/Recherche physique.

I. Définition :

L'homéopathie est une méthode thérapeutique qui met en application la loi de similitude en utilisant des substances à visée médicamenteuse à doses faibles ou infinitésimales.

- Etymologiquement : « semblable souffrance »
- *Toute substance susceptible expérimentalement de provoquer chez un individu sain et sensible une série de symptômes rares, bizarres et curieux est capable cliniquement de guérir un malade présentant ces mêmes symptômes.*

II. LES LOIS DE L'HOMÉOPATHIE

1. LA LOI DE SIMILITUDE OU D'ANALOGIE

« Toute substance qui à dose pondérale, toxique ou physiologique est susceptible de provoquer des symptômes chez l'homme sain, est susceptible de faire disparaître ces mêmes symptômes chez le malade à dose faible. »

Ex : *Allium cepa* (oignon) provoque une irritation des muqueuses nasales et oculaires. Ces mêmes symptômes seront soulagés par *Allium cepa* à faible dose

2. LA LOI D'INFINITESIMALITE

Cette loi est la conséquence de la loi de similitude : « Toute substance capable d'induire chez un sujet sain des symptômes pathologiques, peut, à dose très faible ou infinitésimale, faire disparaître ces mêmes symptômes chez le malade qui les présente. »

Ex : *Coffea cruda* (café) provoque des insomnies, de l'excitation. A dose infinitésimale, il est utilisé pour traiter les insomnies.

3. LA LOI DE GLOBALITE / INDIVIDUALISATION

Un malade présente un ensemble de symptômes spécifiques de la maladie et il va présenter d'autres symptômes qui sont propres au malade et qui vont dépendre de sa réaction face à la maladie.

En homéopathie, on tient compte de l'ensemble de ces symptômes. On traite le malade dans sa globalité et non pas un symptôme précis.

Le médecin homéopathe définit la maladie comme un déséquilibre de la force énergétique vitale entraînant une rupture de l'harmonie physique et psychique de l'individu. Le traitement homéopathe incite l'organisme à réagir pour rétablir l'équilibre et individualise la maladie : le traitement sera différent d'un patient à l'autre.

4. NOTIONS DE PATHOGENESIE

- La pathogénésie est le portrait d'un remède.
- Elle est constituée de l'ensemble des symptômes que provoque un remède chez un individu sain et sensible à dose pondérale.
- Elle est désignée par le nom latin du remède qui l'a produite.

Pour définir *la pathogénésie* d'un remède, on relève :

- Les **symptômes** induits chez des sujets en bonne santé, d'âge et de sexe différents, après administration de la substance à différentes doses non toxiques
 - Les **effets toxiques** enregistrés lors d'intoxications accidentelles
 - Les **résultats thérapeutiques** expérimentaux (les symptômes régulièrement guéri par le remède à dose infinitésimale)
-
- En homéopathie, on cherche à faire coïncider les symptômes du malade avec ceux de la pathogénésie du remède.
 - Le *simillimum* est le remède dont les symptômes décrits dans la pathogénésie coïncident parfaitement avec ceux observés chez le malade.

III. DIFFERENCES ENTRE HOMEOPATHIE ET ALLOPATHIE

1. LE PRINCIPE MEME DE LA THERAPIE

L'homéopathie est une thérapeutique par les semblables

L'alopathie est une thérapeutique par les contraires

Ex : traitement des nausées/vomissements : en homéopathie on utilisera de l'*Ipéca* (qui provoque ces symptômes à dose pondérale) alors qu'en alopathie on utilisera un antiémétique

2. LA GALENIQUE

Dans 80% des cas, les formes galéniques utilisées en homéopathie sont les tubes granules et les doses globules (voie sublinguale).

Ces formes galéniques n'existent pas en alopathie.

Étiquetage : mentionne le nom du produit suivi de la déconcentration

3. LA TOXICITE

Du fait des dilutions successives, le médicament homéopathique est dénué de toxicité : il n'y a pas de risque de surdosage.

Il n'y a pas de distinction entre posologie adulte et enfant.

4. LA METHODOLOGIE

Prenons l'exemple de 02 malades souffrant d'un zona intercostal à douleur brûlante et piquante.

- Le médecin allopathe prescrit au minimum un antiviral et un antalgique pour les 02 malades.
- Le médecin homéopathe va étudier les symptômes et les réactions du malade avant toute prescription :

- Si l'état du premier malade est amélioré par application de compresses d'eau froide, il va prescrire *Apis mellifica* en haute dilution.
- Si l'état du second malade est amélioré par application de compresses d'eau chaude, il va prescrire *Arsenicum album* en haute dilution.

En allopathie, il y a automaticité entre diagnostic et traitement.

En homéopathie, cette automaticité n'existe pas car le médecin prend en compte les réactions du malade face à la maladie. La technique de détermination d'un remède prend en compte plusieurs facteurs :

- ✓ Les symptômes caractéristiques de la maladie.
- ✓ Les symptômes réactionnels propres au malade.
- ✓ Les circonstances qui ont favorisé l'apparition de la maladie (climat, psychologie...)

IV. LEGISLATION :

1. DEFINITION DU MEDICAMENT HOMEOPATHIQUE

Tout médicament obtenu à partir de produit, substance ou composition dilué et dynamisé, appelé souche homéopathique, selon un procédé de fabrication homéopathique décrit par la pharmacopée française ou européenne, est un médicament homéopathique.

Ce médicament peut contenir plusieurs principes actifs.

Il existe 2 modes d'autorisation :

- i. L'AMM
- ii. L'enregistrement quinquennal

2. CATEGORIES DE MEDICAMENTS HOMEOPATHIQUES

1. Les Spécialité à non de fantaisie

Il s'agit de spécialités pharmaceutiques développées spécifiquement par les laboratoires homéopathiques, et distribuées sous un nom de marque (ex : Camilia®, Angipax®, etc.) Ils associent généralement plusieurs principes actifs homéopathiques.

Contrairement aux médicaments homéopathiques à nom commun, les spécialités homéopathiques comportent une indication thérapeutique, une posologie et sont accompagnées d'une notice. Ce sont des médicaments adaptés à l'automédication.

2. Les spécialités à nom commun ou DC

• *Unitaire*

C'est un seul médicament présenté sous les formes classiques de l'homéopathie (tube ou dose).

Les souches appartiennent à une liste contenant 1163 souches.

Ces médicaments portent le nom latin de la souche suivi de la dilution.

• *Complexes Ou Formule De Prescription Courante (Fpc) Ou Formule Composee*

Ces médicaments portent le nom du principal composant suivi du mot composé (ex : *passiflora composé*).

Ces formules regroupent différentes souches aux actions complémentaires et convergentes sur le même tissu ou la même lésion.

3. Préparations magistrale homéopathique

Elles sont prescrites par les médecins homéopathes et peuvent être unitaire ou complexe.

** Remboursement

Pour être remboursé, le médicament doit répondre à 3 critères :

- Le critère de dilution : seule l'homéopathie hahnemannienne est remboursée
- Le critère de souche : elle doit appartenir à la liste des 1163 souches.
- Le critère de forme pharmaceutique : les collyres, les ampoules injectables, les solutions nasales... sont non remboursées.

Remarque :

- Les préparations magistrales sont remboursables si le médecin écrit en toutes lettres :
« **Prescription à but thérapeutique en l'absence de spécialité équivalente disponible** ».
Ces préparations ne se substituent pas à une spécialité disponible et adaptée ou à une spécialité non remboursée

V. LA PHARMACIE GALENIQUE et HOMEOPATHIQUE

- Les préparations homéopathiques sont obtenues à partir de produits, substances ou de préparation appelés souches homéopathiques selon un procédé de fabrication homéopathique.
- Une préparation homéopathique est généralement désignée par le nom latin de la souche suivi de l'indication du degré de dilution

Pharm. Eur. 8^{ème} éditionEx : *Arnica montana* 9 CH *Lachesis mutus* 3 DH**V.1. LES SOUCHES HOMEOPATHIQUES**

Ce sont les substances, produits ou préparations utilisés comme point de départ pour la fabrication des médicaments homéopathiques.

Pour les produits chimiques ou minéraux, la souche est constituée par la substance elle-même. Pour les matières premières d'origine animale ou végétale, c'est généralement la teinture mère qui sert de souche.

Les substances de base peuvent être humaines, animales, végétales, minérales ou chimiques.

1. SOUCHES D'ORIGINE VEGETALE

On a environ 1400 souches d'origine végétale.

Les plantes sont récoltées dans leur milieu naturel et utilisées à l'état frais ou desséché selon les normes de la Pharmacopée et dans le respect de la tradition homéopathique.

Les plantes subissent un contrôle botanique qualitatif.

1.1. LA TEINTURE MERE

Elle est obtenue par macération de la plante à l'état frais dans une solution hydro-alcoolique pendant 10 à 30 jours, puis on réalise une expression de la teinture mère. Elle sera ensuite filtrée et contrôlée.

On les conserve dans des récipients en verre bien bouchés à l'abri de la lumière pendant maximum 5 ans.

1.2. LE MACERAT GLYCERINE

C'est une préparation liquide obtenue par action dissolvante du glycérol ou d'un mélange d'alcool et de glycérol sur des plantes fraîches (jeunes pousses, racelles, semences...). La macération est de 3 semaines minimum. La solution obtenue est filtrée puis contrôlée.

On les conserve dans des flacons en verre bien fermés, à l'abri de la lumière.

2. SOUCHES D'ORIGINE ANIMALE

On a environ 300 souches d'origine animale.

2.1. LA TEINTURE MERE

Elle est obtenue par macération dans de l'alcool de titre approprié d'insectes entiers ou de parties d'animaux et ce pendant 10 jours minimum.

Ex : *Apis mellifica* = abeille entière dans de l'alcool

2.2. LES SUBSTANCES PRODUITES PAR UN ANIMAL

Sépia = encre de seiche

Lachesis mutus = venin de serpent

3. SOUCHES D'ORIGINE MINERALE

Les substances chimiques utilisées en homéopathie sont :

- ✓ Les corps simples ou composés *Sulfur Silicea, Natrum muriaticum, Argentum nitricum.*
- ✓ Les complexes chimiques d'origine naturelle *Calcarea carbonica*
- ✓ Les produits ou mélanges définis selon leur mode de préparation *Mercurius solubilis* (précipité nitrate de mercure par ammoniac)

4. AUTRES SOUCHES = SOUCHES D'ORIGINE BIOLOGIQUE

4.1. LES BIOTHERAPIQUES

Ce sont des médicaments préparés à l'avance à partir de produit d'origine microbienne non chimiquement définis, de sécrétions (excrétions pathologiques ou non), ou éventuellement de tissus d'animaux.

Ils ne sont délivrés qu'à partir de la 4CH jusqu'à la 30CH.

On ne trouve jamais de forme injectable et aucune formule associée.

On les trouve sous forme de tubes granules, de doses globules ou de doses ampoules buvables, sauf pour le sérum anti-colibacillaire pour lequel il existe des boîtes de 30 ampoules.

- Les biothérapiques obtenus à partir de culture microbienne *Staphylococcinum Colibacillinum*.
- Les biothérapiques d'origine organique non microbienne de composition complexe (le plus souvent des excréments pathologiques ou non) :
 - ✓ Psorinum (sérosité de la vésicule de gale d'un malade non traité)
 - ✓ Luesinum (sérosité du chancre syphilitique)
 - ✓ Morbilinum (exsudat bucco-pharyngé d'un malade atteint de rougeole)
 - ✓ Pertusinum (expectoration d'un malade atteint de coqueluche)
- Les sérums, vaccins et toxines
 - ✓ Influenzinum (vaccin antigrippe : souches changées tous les ans)
 - ✓ Diphtericum (sérum antidiphtérique)
 - ✓ Diphterococcinum (toxine diphtérique)

4.2. LES ISOTHERAPIQUES OU HETEROTHERAPIQUES

Ce sont des substances fournies par le malade:

- Celles prélevées sur le malade : **urine, sang, pus...**
- Celles auxquelles il est allergique : **poussières, pollen, poils...**

Ce sont des préparations extemporanées à usage exclusif d'un malade.

Les dilutions vont de 4 à 30CH.

La première dilution doit toujours être stérilisée.

Ces préparations sont délivrées sur prescription et sont non remboursées par la sécurité sociale. Le patient fournit son prélèvement qui doit arriver le plus vite au laboratoire qui livre la préparation dans les 24h suivant la réception du prélèvement.

Ex : isothérapie des poussières de maison ou de cigarette.

V.2. LES METHODES DE DECONCENTRATION

Les **dilutions** et **trituration** sont obtenues à partir des souches par déconcentration selon un procédé de fabrication homéopathique :

- Dilution et dynamisation successives (préparations liquides)
- triturations appropriées successives (les préparations solides)

Il existe 2 méthodes :

- La méthode Hahnemannienne (DH et CH)
- La méthode Korsakovienne (XK et MK)

1. LA METHODE HAHNEMANNIENNE

- **Des dilutions décimales**
- 1 partie de souche et 9 parties de véhicule.« D », « DH » (décimal).
- **Des dilutions centésimales**
- 1 partie de souche et 99 parties de véhicule.« C » ou « CH » (centésimal).

« D 3 », « 3 DH » signifie 3 déconcentrations décimales

1.1. LES DILUTIONS

La méthode hahnemannienne correspond à la méthode des flacons multiples.

On dispose d'une série de flacons en verre lavés à l'eau distillée et séchés à l'étuve.

1.1.1. A L'ECHELLE CENTESIMALE

Dans le 1er flacon, on met 1mL de la souche de la TM, on ajoute 99mL de véhicule approprié (eau, alcool), on dynamise (secoue le flacon 100 à 200 fois) et on obtient la 1ère dilution centésimale hahnemannienne = 1CH.

Dans le 2ème flacon, on verse 1mL de la dilution 1CH, on ajoute 99mL de véhicule approprié, on dynamise et on obtient la 2ème dilution centésimale hahnemannienne = 2 CH et ainsi de suite...

Les dilutions centésimales les plus prescrites sont 4CH, 5CH, 7CH, 9CH, 12CH, 15CH et 30CH.

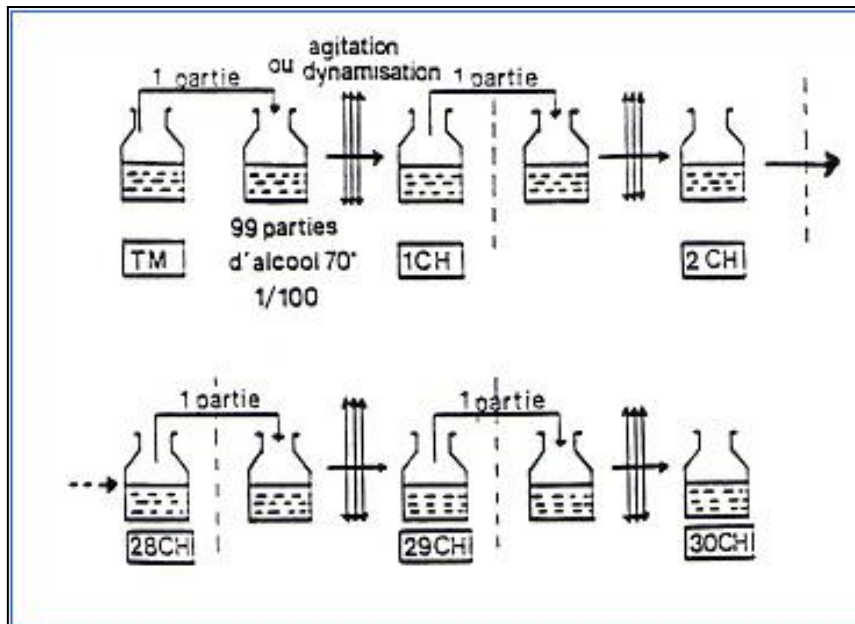


Fig.1. Dilution centésimale selon la méthode HAHNEMANNIENNE

1.1.2. A L'ECHELLE DECIMALE

Dans le 1er flacon, on met 1mL de la souche, on ajoute 9mL de véhicule approprié, on dynamise et on obtient la 1^{ère} dilution décimale hahnemannienne = 1DH.

Dans le 2^{ème} flacon, on verse 1mL de la dilution 1DH, on ajoute 9mL de véhicule approprié, on dynamise et on obtient la 2^{ème} dilution décimale hahnemannienne = 2 DH et ainsi de suite...

Les dilutions décimales les plus prescrites sont 1DH, 3DH et 6DH.

1.2. LES TRITURATIONS

C'est la méthode de déconcentration utilisée pour les substances chimiques insolubles : on utilise la substance active préalablement réduite en poudre avec une partie de lactose.

1.2.1. A L'ECHELLE CENTESIMALE

Dans un 1er mortier on pulvérise 1g de la souche à laquelle on ajoute 99g de lactose, on triture 20min (= dynamisation) et on obtient la 1^{ère} trituration centésimale hahnemannienne = 1CH.

On prélève 1g de la 1CH que l'on met dans un 2nd mortier, on ajoute 99g de lactose, on dynamise et on obtient la 2CH.

Remarque :

A partir de la 3^{ème} trituration centésimale hahnemannienne, les substances insolubles peuvent être mises en solution. La 1^{ère} dilution pour une substance insoluble est la 4CH.

Les substances liquides peuvent être mises sous forme de trituration. Pour cela, on imprègne 1mL de la dilution dans 99g de lactose. Si on utilise 1mL de TM et 99g de lactose, on obtient la 1CH

2. LA METHODE KORSAKOVIENNE

C'est une méthode mise au point par Korsakov : c'est la méthode du flacon unique.

Dans un flacon, on verse 5mL de la souche, on agite, on vide le flacon par aspiration et on considère qu'il reste une goutte de la TM sur les parois du flacon. A cette goutte on ajoute 99 gouttes de véhicule approprié, on dynamise et on obtient la 1K.

On aspire de nouveau et on considère qu'il reste 1 goutte de la 1K sur les parois du flacon. A cette goutte on ajoute 99 gouttes de véhicule approprié, on dynamise et on obtient la 2K.

Les dilutions les plus prescrites sont 200K, 1000K et 10000K.



Fig.2. Dilution centésimale selon la méthode KORSAKOVIENNE

3. CORRESPONDANCES ENTRE DILUTIONS HAHNEMANNIENNES ET KORSAKOVIENNES (AU NIVEAU DE L'ACTIVITE)

3CH = 3K

5CH = 30K

6CH = 100K

7CH = 200K

9CH = 1000K

4. LA PHARMACOTHERAPIE DES DILUTIONS

- Plus l'analogie est grande, plus la dilution est élevée et inversement.
- Plus les symptômes sont intenses, plus la dilution est élevée.

Ex:

Fièvre élevée et brutal avec sueurs et syndrome inflammatoire / *Belladonna* 9 CH,
si température proche de 40°C ou risque de convulsion / *Belladonna* 15 CH.

4.1. HAUTES DILUTIONS (SUPERIEURES A 9CH)

Elles conviennent au remède de fond, sur la diathèse, la constitution, le tempérament du malade et sur les symptômes psychiques et nerveux.

L'action est durable, on ne répète les prises qu'à plusieurs jours d'intervalle.

Elles sont parfois prescrites à des hauteurs croissantes (9CH, puis 12CH, puis 15CH et 30CH) pour éviter une réaction trop brutale de l'organisme pouvant se traduire par l'aggravation des symptômes.

Ex : *Sépia* 30CH dans l'état dépressif avec pessimisme et indifférence

4.2. MOYENNES DILUTIONS (DE 7 A 9CH)

On les utilise quand on veut agir sur des symptômes généraux.

Elles conviennent aux remèdes fonctionnels.

Ex : pour traiter une fièvre après exposition à un froid sec on utilise de l'aconit 7 ou 9CH

L'action est de plus courte durée que pour les hautes dilutions, on prend donc ces remèdes une à plusieurs fois par jour.

4.3. BASSES DILUTIONS (INFERIEURES A 7CH ET LES DH)

Elles ont une action sur les symptômes locaux.

Leur action est courte et passagère et on les prend 03 fois par jour.

Ex : *Euphrasia* 4CH dans la conjonctivite avec larmoiements

4.4. LES TRES BASSES DILUTIONS (TM ET MACERATS GLYCERINES JUSQU'A 1DH)

Elles sont utilisées comme remède de drainage.

V.3. LES FORMES GALENIQUES HOMEOPATHIQUES

La meilleure voie d'administration de l'homéopathie est la voie sublinguale (absorption rapide et qui protège les PA des sucs digestifs).

- **FORMES USUELLES :**
- *Granules* : tubes granules ou doses globules
- *Gouttes complexes*
- **AUTRES FORMES :**
- *Formes solides* : poudres, gélules, comprimés
- *Formes liquides* : sirops, ampoules buvables, Solutions injectables
- *Formes semi solides* : gels, crèmes, pommades

1. LES TUBES GRANULES

Ce sont de petites sphères d'une masse d'environ 50mg constituées d'un mélange de saccharose et de lactose.

Les granules neutres sont imprégnées au centième de la dilution choisie puis séchées.

Elles se présentent en tubes d'environ 80 granules (4g) qui portent le nom de la souche suivi du degré de dilution. La posologie habituelle est de 3 à 5 granules par prise à laisser fondre sous la langue.

2. LES DOSES GLOBULES

Ce sont des petites sphères d'une masse d'environ 3 à 5mg constituées d'un mélange de saccharose et de lactose.

Ces globules sont imprégnés au centième de la dilution choisie puis séchés.

Ils se présentent en tubes d'1g qui portent le nom de la souche suivi du degré de dilution. Leur contenu doit être absorbé en une seule fois en laissant fondre les globules sous la langue.

3. LES COMPRIMÉS

Ils ont une masse d'environ 0,10g et sont préparés par compression de trituration ou par imprégnation de comprimés inertes composés d'un mélange de lactose et de saccharose. La posologie habituelle est d'un comprimé par prise à laisser fondre sous la langue.

4. LES GOUTTES BUVABLES

Les gouttes buvables peuvent être constituées par :

- Des teintures mères ou des macérâts glycinés 1DH - Des mélanges de teintures mères
- Des mélanges de teintures mères et de dilutions - Des mélanges de dilutions

Elles sont préparées en utilisant :

L'alcool à 60° pour la première décimale obtenue à partir d'une teinture mère.

Un mélange de 50 parties en masse de glycérine, 30 parties en alcool et 20 parties en eau pour la première DH obtenue à partir d'un macérât glyciné.

L'alcool à 30° pour toutes les autres dilutions.

L'eau pour les préparations pédiatriques et cas particuliers comme le sevrage alcoolique (à préciser au laboratoire lors de la commande, se conserve 01 mois maximum au réfrigérateur)

Les capacités délivrées peuvent être de 15, 30, 60, 125 ou 250mL.

La posologie est fonction de la prescription médicale.

Les gouttes peuvent être prises pures mais on recommande de les diluer dans un peu d'eau que l'on conservera sous la langue avant d'avaler.

5. LES AMPOULES BUVABLES

Elles sont préparées en utilisant soit de l'alcool à 15° soit de l'eau purifiée (préparations pédiatriques). Elles se présentent en boîtes de 6, 12 ou 30 ampoules.

Il existe des doses ampoules buvables qui représentent une unité de prise dose globule.

6. LES SUPPOSITOIRES

La souche ou la dilution est préparée avec de l'alcool à 30°. Cette souche ou dilution sera incorporée dans l'excipient à raison de 0,25g de dilution pour un suppositoire de 2g. Il existe des boîtes de 6, 12 ou 30 suppositoires.

7. LES POMMADES

L'excipient utilisé sera soit la vaseline soit la lanovaseline.

La souche ou la dilution est incorporée dans l'excipient, le plus souvent à 4%.

Dans le cas où la prescription indique un pourcentage supérieur à 5% et sans précision sur l'excipient, on utilise la cétaline comme excipient.

Les pommades sont présentées en tubes de 20g et sont remboursées par la sécurité sociale.

8. LES POUDRES

Elles sont obtenues par trituration dans le cas de substances insolubles ou par imprégnation à hauteur de 1% de la poudre de lactose par les dilutions.

En pratique :

Pour les substances chimiques solides insolubles, on prépare des triturations vraies jusqu'à la 3CH incluse. La préparation par imprégnation se fait pour les dilutions à partir de la 4CH pour les substances insolubles et à partir de la teinture mère pour toutes les substances solubles

9. LES COLLYRES

L'excipient utilisé est le soluté isotonique de chlorure de sodium (0,9% de NaCl).

Il faut suivre une méthode précise afin d'obtenir les qualités exigées par la pharmacopée

La concentration en PA est inférieure à 1%.Ex : euphrasia

10. LES AMPOULES INJECTABLES

Elles sont préparées en utilisant le plus souvent l'eau pour la dilution centésimale inférieure à celle délivrée.

Le soluté injectable isotonique de chlorure de sodium est utilisé pour la dernière des concentrations.

Les ampoules doivent satisfaire aux essais des solutés injectables (cf. galénique).

VI. LES GRANDES LIGNES DE L'ORDONNANCE HOMEOPATHIQUE

1. LE RYTHME D'ADMINISTRATION

Il existe des règles :

- Plus la dilution est élevée, plus la durée de traitement sera longue.
- Plus la maladie est récente ou aiguë, plus la prise de basse dilution sera répétée : 3 à 5 granules toutes les heures.
- On utilisera les moyennes dilutions dans les suites de maladies aiguës : 3 à 5 granules une à plusieurs fois par jour.
- On utilisera les hautes dilutions dans les maladies chroniques : 1 dose une à plusieurs fois par mois.

2. CONSEILS POUR LA PRISE DU MEDICAMENT HOMEOPATHIQUE

- Prendre le nombre de granules prescrit et pas plus car l'activité du remède n'est pas proportionnelle à l'importance de la dose.
- Ne pas supprimer un remède sans avis médical et si les symptômes persistent, retourner voir le médecin.
- Respecter les horaires de prise : $\frac{1}{4}$ d'heure avant les repas ou 1 heure et $\frac{1}{2}$ après les repas et $\frac{1}{4}$ d'heure avant la cigarette ou un bonbon.
- Supprimer la menthe et le camphre et diminuer le thé, le café, l'alcool et les plats épicés.
- Ne pas prendre les granules avec les doigts et les laisser fondre sous la langue sans croquer ni avaler.
- Diluer les ampoules buvables et les gouttes dans un peu d'eau et laisser agir sous la langue 30 secondes.
- Ne pas s'inquiéter d'une aggravation éventuelle de certains symptômes au début du traitement : l'aggravation passagère est la preuve du bon choix des remèdes par l'homéopathe car ils font réagir l'organisme.
- En cas d'automédication, garder à l'esprit que l'homéopathie ne peut pas tout soigner : l'allopathie et l'homéopathie sont complémentaires et pas concurrentes